

Rép. 27/4

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL le 24 avril 1951

M. A. De Margerie,
Vonda,
Sask.

Cher M. de Margerie,

Je n'ai pas répondu plus tôt à vos différentes lettres concernant la souscription parce que tout mon temps a été pris entre les démarches à faire à Ottawa et mon travail de La Sauvegarde. Il me fallait aller au plus pressé.

Au début, ce fut la question de l'acier qui paraissait formidable et qui en réalité l'était. Il fallait briser bien des résistances et suivre de très près ce qui se passait. Au moment où nous pensions avoir réussi, se posa la question de Prince-Albert au lieu de Saskatoon, d'où nouvelles démarches, nouvelles entrevues, pour en arriver au résultat que Mgr Baudoux a dû vous faire connaître.

J'ai eu une entrevue assez longue avec les ingénieurs de la Canadian Marconi ce matin et, après entente avec Mgr Baudoux, nous les avons chargés de préparer l'étude technique sur les possibilités offertes par les longueurs d'onde qui sont mises à notre disposition par le gouvernement à Prince-Albert, c'est-à-dire 1570 avec "clear channel", et 1280 avec tours "non directional".

A première vue, les ingénieurs de Marconi ont la même impression que ceux de la Northern Electric et croient que la réception venant de Prince-Albert ne sera pas satisfaisante. Cependant, ils ne veulent pas engager leur responsabilité avant d'avoir étudié la question et nous avons cru qu'il valait la peine de dépenser une centaine de dollars pour avoir un document technique sur lequel nous pourrions nous appuyer, en dehors de celui que nous avons déjà provenant de la Northern Electric.

Je tiens beaucoup à ce que Mgr Baudoux arrête à Ottawa en retournant dans l'Ouest pour une nouvelle entrevue avec l'Honorable M. Gardiner et il est possible que je l'accompagne.

Nous voudrions avoir le mémoire de Marconi avant cette entrevue. Je vous dis tout ceci pour vous expliquer comment il se fait que je n'ai pas eu beaucoup de temps pour penser à la souscription.

Nous nous demandions d'ailleurs avec Mgr Baudoux si, tenant compte des développements récents, il était sage d'organiser la souscription maintenant. On nous recommande, paraît-il, de faire "les morts". Or, je me demande comment faire une souscription sans que quelqu'un en entende parler. Je ne crois pas d'ailleurs que ceci gêne beaucoup les autorités officielles, en autant qu'on ne fera pas trop de bruit dans les journaux.

D'un autre côté, je ne vois pas non plus comment Gravelbourg peut construire son poste avec toutes les dépenses qui en découlent, sans qu'une souscription soit organisée. Je ne crois pas non plus qu'il soit sage d'organiser une souscription pour Gravelbourg et d'attendre l'automne prochain pour en organiser une deuxième pour le nord. Il en résulterait des dépenses additionnelles et un manque d'unité dans l'action.

Bien d'autres questions se posent. Si nous n'obtenons pas le permis pour Saskatoon d'ici peu, que deviendra le contrat passé avec la Northern Electric pour l'équipement ? Devrons-nous et pourrons-nous en prendre livraison ? La compagnie consentira-t-elle à nous réserver cette commande en attendant que nous ayons le permis ? Dans six mois, alors que les autres postes auront leur permis depuis longtemps, n'invoquera-t-on pas contre nous les règlements sur l'acier si nous n'avons pas pris livraison de l'équipement commandé à la Northern Electric ? Autant de questions inquiétantes.

J'aurais voulu les discuter avec Mgr Baudoux, mais il est pris par sa tournée de confirmation et je ne le verrai pas avant dimanche. Je demeure convaincu d'une chose, c'est que nous devons aller de l'avant avec la souscription, quelle que soit la décision prise par Ottawa. Il n'y a pas de doute que le permis pour Gravelbourg va être signé en même temps que les autres. Ce sont nos difficultés entre Prince-Albert et Saskatoon qui retardent les signatures.

Il faudrait qu'à Gravelbourg on puisse commencer les travaux dès que le permis sera signé et je crois que le moment est favorable pour une souscription. Peut-être l'attitude présente du gouvernement nous aidera-t-elle dans le travail de sollicitation dans les différentes paroisses. Si nous retardons et qu'il faut que nous ayons une ou deux autres mauvaises récoltes, il sera extrêmement difficile de réussir la souscription et vous le savez. Déjà, la récolte passée a été mauvaise, la souscription s'en ressentira sérieusement.

Donc, en principe, je crois que la souscription devrait avoir lieu telle qu'anticipée, et ceci le plus tôt possible. Cependant, c'est vous qui êtes sur les lieux qui devez vous rendre compte de l'état d'esprit des gens.

Est-ce que le fait que nous ne pouvons pas garantir à quel endroit sera situé le poste du nord gênera beaucoup la souscription dans les diocèses de Saskatoon et de Prince-Albert? C'était l'avis de M. Louis Demay que j'ai vu au moment où il partait pour la France et qui m'a semblé plutôt défaitiste.

Je vous donne mon opinion, mais la vôtre, à vous qui êtes sur les lieux, a beaucoup plus de poids que la mienne.

Je vous adresse sous pli séparé confirmation de la conversation que nous avons eue au téléphone cet avant-midi et ceci vous aidera probablement à prendre une décision au sujet de la campagne. Je crois que tenant compte des circonstances et par le fait que vous ne pouvez pas divulguer certaines des informations qui vous ont été fournies, il serait bon que vous réunissiez quelques uns des chefs de ceux qui seront probablement appelés à diriger le mouvement, pour vous entretenir de toute la question avec eux et en arriver à une conclusion qui sera ensuite ratifiée plus tard, lorsque vous le jugerez à propos.

Ici, il me faudra pas loin de deux semaines pour faire mes derniers préparatifs avant mon départ. Je tiendrais beaucoup à être dans l'Ouest avant votre réunion du 24 mai, parce qu'il y a une quantité énorme de travail à faire dans la préparation d'une souscription, et ceci vous le savez aussi bien que moi. Il est d'ailleurs une partie de ce travail que je ferai ici, ou que je ferai faire avant mon départ.

Voici maintenant quelques questions de détail sur lesquelles j'attire votre attention.

1o. Bureau de la souscription. Je vous laisse absolument libre sur ce point. J'avais tout d'abord pensé à Vonda pour bénéficier, dans une certaine mesure, des services du secrétariat, mais je ne vois pas où nous pourrions trouver les bureaux nécessaires. Je me demande si des sténographes consentiraient à demeurer dans un petit village.

Il y a aussi la question de ma résidence à moi-même. Il y a enfin un fait que je crains un peu, c'est qu'à Vonda nous ayons au bureau trop de visiteurs qui, n'ayant rien à faire, viendraient y passer leur temps.

Saskatoon me paraîtrait assez central, mais pourriez-vous y trouver des bureaux? Il faudrait que ceux-ci soient assez grands pour y loger cinq ou six employés, avec un bureau ou deux séparés, permettant aux directeurs de la campagne de travailler à l'aise. C'est un choix qui appartient aux directeurs de la radio, mais ce sont eux également qui devront s'occuper de la location du bureau.

2o. Sténographes - C'est la grande question. Je ne sais pas exactement combien il en faudra. Pour écrire des reçus, expédier des avis de paiement, faire des paquets, on n'a pas besoin de sténographes diplômées, mais enfin il faut quand même quelqu'un. Je crois qu'il nous faudrait au moins deux sténographes écrivant convenablement le français. Pourrez-vous les trouver en Saskatchewan?

Je me demande s'il ne faudra pas trouver quelqu'un pouvant prendre charge du travail de bureau, c'est-à-dire tenir la comptabilité, faire les dépôts en banque, travail qui ne relève pas de l'organisation.

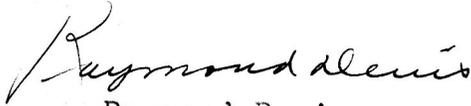
Il nous faudrait une machine à polycopier parce que nous aurons un bon nombre de circulaires à envoyer aux différentes régions, comme il faudrait également des machines à écrire et l'ameublement de bureau. Tout ceci pourrait être employé ensuite par Radio Prince-Albert ou par Radio Gravelbourg.

La location des bureaux, la recherche des sténographes nécessaires, l'ameublement des bureaux y compris la machine à polycopier, devraient être confiés à quelqu'un de l'organisation actuelle, parce qu'il serait regrettable que j'aie à passer une semaine de mon temps à ces questions de détail, tandis qu'il y aura tant de travail à faire pour l'organisation même de la souscription.

Donc, il est entendu que si c'est moi qui fait la souscription, j'accepte d'avance le choix qui sera fait par vous en ce qui concerne le lieu où sera établi la campagne.

J'attendrai donc de vos nouvelles le plus rapidement possible et d'ici là, je demeure, cher monsieur de Margerie,

Votre tout dévoué,


Raymond Denis.

RD/EM